

# Règlement et bulletin d'inscription à la journée remise en selle moto du dimanche 23 avril 2017 à Hayange

## organisation et bulletin d'inscription



### Présentation

Une journée de remise en selle moto se déroulera sur la piste moto de l'auto école Polli rue de la Marne sur la zone St Jacques 2 à Hayange le dimanche 23 avril 2017.

Organisée par le bureau de la sécurité routière (BSR) de la Préfecture de Moselle en partenariat avec trois auto-écoles, financée par le plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR), **cette opération vise à améliorer la sécurité et la sensibilisation des motards et de leurs passagers, par une découverte des risques liés à cette activité.**

### Déroulement

La journée sera divisée en deux sessions (matin et après midi). 3 ateliers par demi journée, 1): chicane planche 2): freinage d'urgence 3): double alpha et demi tour.

**Le nombre de participants est limité à 30 motos plus les passager(e)s par session, soit 60 au total sur la journée.**

Pour faciliter l'organisation, il est demandé aux participants, dûment inscrits, de se présenter au plus tard à **8h00** pour la session du matin et **13h00** pour la session de l'après midi.

**Quelles que soient les conditions météorologiques, la journée remise en selle sera maintenue.**

### Sécurité

**Une tenue adaptée est exigée. Chaque participant devra avoir une moto en règle et en bon état de marche ainsi que le plein de carburant effectué.**

**Cette opération étant conçue dans un esprit de prévention et de sécurité, tout comportement jugé inadapté, dangereux ou allant à l'encontre du présent règlement, constaté par les organisateurs, fera systématiquement l'objet d'une exclusion du participant.**

**Chaque participant accorde à l'organisateur le droit d'enregistrer, en partie ou en totalité, sa participation à l'évènement sous forme de photos, vidéos, films télévisés, reportages radio, et tout autre moyen existant, et de les utiliser à des fins de promotion pour la Sécurité Routière, sans limite de temps et sans lui devoir aucun droit financier. Toute prise de vue ou de son, toute reproduction, totale ou partielle par un participant ne devra être destinée qu'à un usage privé. Toute publication de ce type de document devra faire l'objet d'une autorisation préalable écrite de l'organisateur. Tout participant qui s'inscrit accepte cette disposition.**

### Assurance

L'organisation de la manifestation est couverte par une police d'assurance souscrite par l'organisateur auprès de GMF, partenaire de l'opération.

Cependant, chaque participant devra par ailleurs vérifier que son assurance couvre les dommages susceptibles de survenir de son fait, tant pour les dommages causés aux tiers que pour les dommages qu'il pourrait subir, aussi bien sur les plans matériel que corporel.

➔ **[bulletin d'inscription au verso](#) : à renseigner et à retourner**

## Bulletin d'inscription Hayange

<b><u>Conducteur</u></b>	<b><u>Préférence</u></b>	Matin <input type="checkbox"/>	
		Après midi <input type="checkbox"/>	
Nom : .....	Prénom : .....	Age : .....	
Adresse : .....	CP : .....	Commune : .....	
Courriel : .....	Tél : .....	<input type="checkbox"/> Masculin	<input type="checkbox"/> Féminin
<b><u>Passager</u></b>			
Nom : .....	Prénom : .....	Age : .....	
Adresse : .....	CP : .....	Commune : .....	
Courriel : .....	Tél : .....	<input type="checkbox"/> Masculin	<input type="checkbox"/> Féminin
<b><u>Moto</u></b>			
Marque : .....	Immatriculation : .....	Cylindrée : .....	
<b><u>Assurance</u></b>			
(obligatoire)			
Compagnie : .....	N° de police : .....		
<b><u>Numéro du permis de conduire</u></b>			
(obligatoire)			

**Pour être valide, toute inscription doit obligatoirement remplie et signée.**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_



Signature

*précédée de la mention "Lu et approuvé"*

### **Bulletin à compléter et à adresser :**

**Préfecture de Moselle / Cabinet du Préfet / Direction des Sécurités / Service de la Sécurité Intérieure / Pôle Sécurité Routière  
9 place de la Préfecture  
BP 71014  
57034 Metz cedex 1**

**[Pour toute information complémentaire :](#)**

**Pôle Sécurité Routière : Tél. : 03 87 34 87 90**

Ou par mail : [pref-moto57@moselle.gouv.fr](mailto:pref-moto57@moselle.gouv.fr)